

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **11 (1953)**

Heft 2

PDF erstellt am: **09.12.2021**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

profit ? Une possibilité plus grande en Occident de bénéfices spéculatifs. Si, en effet, le retard du plan sur l'évolution des faits donne prise au gain imprévu, la brutalité des sanctions freine la poursuite de l'intérêt privé. En Occident la bourse et l'entente offrent au contraire des occasions légales de bénéfices.

L'affectation du profit offre le même mélange d'opposition et de ressemblance. La décision n'est pas prise dans les mêmes conditions. Malgré le dessaisissement des syndicats, l'entrepreneur soviétique prend conseil auprès des représentants des ouvriers plus légalement et, en fait, plus souvent que son homologue occidental. Mais l'opposition des systèmes est plus apparente que réelle, parce que la grève limite la liberté du « patron ». La répartition du profit paraît au contraire analogue. Une fois éliminée la part de l'Etat, il reste l'auto-financement, la prime qu'on ne peut refuser à celui qui assume le risque et anime l'affaire, enfin les œuvres sociales. Mais la ressemblance est limitée à cause de la distinction soviétique du profit et de la plus-value. L'autofinancement n'est pas le fait du seul profit ; il provient également de l'impôt sur le chiffre d'affaires. Compte tenu de cette seconde source d'accumulation, on s'aperçoit que l'autofinancement écrase le reste en Union soviétique. La presse russe souligne avec complaisance que l'investissement du pays des Soviets l'emporte sur celui des pays capitalistes. Le pourcentage épargné du revenu national dépasse, en effet, ce qu'on aurait attendu d'une économie retardée. Il explique que le niveau de vie soit resté jusqu'à la guerre de 1939 ce qu'il était avant celle de 1914, alors qu'il s'améliorait dans les autres pays. La Russie a trop épargné et ce n'est pas le moindre de ses paradoxes que d'avoir entretenu l'exploitation, comme si le profit était une arme dont peuvent se servir indifféremment une classe bourgeoise et un parti communiste.

## **SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE LÉMANO**

G.-A. Schaefer, adm.

**LAUSANNE**

12 bis place St-François

Tél. 23 66 22

● *Spécialistes en matière fiscale*

Société reconnue par le Conseil fédéral comme institution de revision au sens des articles 732, 764 et 874 C. O.

*Discrétion absolue*